

Précisions, questions et réponses à propos des évaluations de TP et de contrôle continu

Principe

L'objectif est d'évaluer vos compétences dans les différents domaines couverts par le programme et détaillés dans la grille qui vous a été fournie. Votre niveau dans ces différentes compétences est résumé dans un document appelé *profil de compétences* auquel vous avez accès en lecture via le service gratuit Google Docs.

Profil de compétences

Je n'ai pas reçu de notification de partage de mon profil de compétences via Google Docs. Que dois-je faire ?

Si vous avez un compte Google Docs, envoyez moi un email depuis l'adresse associée à ce compte.

Je ne souhaite pas ouvrir un compte Google Docs, comment puis-je avoir accès à mon profil ?

Demandez à le consulter lors des séances de TP.

Le profil de certains de mes camarades a été mis à jour et pas le mien, pourquoi ?

Je ne peux pas mettre à jour simultanément tous les profils. Prenez patience et s'il s'avère que je vous ai oublié, prévenez moi par email.

Mon profil est partagé avec droit de modification. Puis-je changer son contenu ?

Non. Il s'agit d'une erreur. Merci de me signaler le problème.

Comment mes notes seront-elles calculées ?

Un poids sera attribué à chaque niveau de compétence : 25% pour le niveau R, 60% pour le niveau P, 80% pour le niveau A et 100% pour le niveau C. Un coefficient sera attribué à chaque compétence évaluée.

Quels sont les coefficients des notes de TP et de contrôle continu ?

Il sont définis par la maquette de L2 : 1/6 pour la note de TP, 1/6 pour la note de contrôle continu, et 2/3 pour la note d'examen.

Évaluation des TP

Je n'ai pas eu le temps de faire tous les exercices du sujet de TP, vais-je être pénalisé ?

Non. Mais il est important que vous fassiez au moins les exercices d'acquisition et que vous fassiez valider vos solutions par l'enseignant de TP. Si vous n'avez pas eu le temps de faire tous les exercices d'acquisition, terminez-les à la maison et faites valiser vos solutions lors de la séance de TP suivante.

J'ai été absent en TP, que faire pour rattraper ?

Faites les exercices d'acquisition de la séance que vous avez manquée et demandez à votre enseignant de les valider lors de la séance suivante. Il vous posera des questions sur vos solutions et vous demandera quelques modifications ou un petit travail complémentaire pour vérifier que vous êtes autonome au regard des compétences concernées.

Je pense que certaines de mes compétences sont sous-évaluées. Puis-je demander une réévaluation ?

Tout à fait ! Parlez-en à votre enseignant, apportez-lui des éléments qui montrent votre niveau de compétence, comme par exemple des solutions d'exercices traités à titre personnel. Il vous posera des questions et/ou vous demandera un travail complémentaire, pour vérifier votre bonne foi, et mettra à jour votre profil, si applicable.

Puis-je proposer mes propres exercices ?

Oui, vous êtes même *encouragé* à le faire. Mais il faudra prouver que vous êtes bien l'auteur des solutions que vous donnez. Votre enseignant vérifiera que vous les maîtrisez.

Puis-je faire un projet ?

Oui. Vous devrez toutefois traiter au moins tous les exercices d'acquisition des sujets de TP. Vous devrez proposer un sujet de projet et le faire valider par vos enseignants. Régulièrement, vous devrez demander à votre enseignant de TP de valider votre progression et de mettre à jour votre profil, si applicable.

Évaluation des contrôles continus

J'ai manqué un contrôle continu. Serai-je considéré comme défaillant ?

Non, mais si vous avez manqué tous les contrôles sans raison valable, votre note de contrôle continu sera 0/20.

J'ai manqué un contrôle continu. Puis-je bénéficier d'un épreuve de rattrapage ?

Non. Je ne peux me permettre de gérer ce genre de situation, même si votre absence était justifiée. Je ne dispose simplement pas du temps nécessaire. Mais il est possible que certaines compétences concernées par le contrôle que vous avez manqué puissent être ré-évaluées dans le cadre d'un contrôle ultérieur. Par exemple, des pointeurs peuvent être utilisées dans un exercice dédié aux structures autoréférentes.

Dans ce cas, pourquoi dois-je justifier mes absences en contrôle continu ?

Dans le cadre du suivi de votre progression, il est important que votre enseignant puisse identifier les causes de vos difficultés ou, le cas échéant, de vos mauvais résultats. Ces informations peuvent s'avérer importantes notamment lors des jurys de fin de semestre.

Je pense que certaines de mes compétences sont sous-évaluées. Puis-je demander une réévaluation ?

Si vous pensez qu'il y a eu une erreur de correction, n'hésitez pas à demander à l'enseignant responsable de vérifier votre copie. Vous pouvez aussi consulter votre copie en présence de l'enseignant.

Je pense que les exercices proposés ne sont pas suffisants pour évaluer mes compétences de manière fiable !

Aucune technique d'évaluation n'est parfaite. Toutes vos idées d'amélioration et vos critiques constructives sont les bienvenues, surtout si elles sont applicables en pratique à une classe d'une soixantaine d'étudiants.